

tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers  
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public  
Madame Lecompte, Greffière

**09 heures 15**

01)	<b>DOSSIER N° 2600438</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Laurent Bouchardon</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 19 novembre 2025 par lequel le préfet du Finistère lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé l'Egypte comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître NOHE-THOMAS Margot (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	
02)	<b>DOSSIER N° 2600109</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 7 juillet 2025 par lequel le préfet du Morbihan lui a refusé une demande de délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination du Sénégal et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître BRETON Justine (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
03)	<b>DOSSIER N° 2600183</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 19 juin 2025 par lequel le préfet des Côtes d'Armor a mis fin à son droit au maintien sur le territoire national et a retiré son attestation de demande d'asile, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de l'Angola et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de deux ans	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître LE BIHAN Katell (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	

**09 heures 15**

<b>04)</b>	<b>DOSSIER N° 2508281</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 2 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant refus de séjour, obligation de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français à destination de la Géorgie et interdiction de retour pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître THEBAULT Irène
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>05)</b>	<b>DOSSIER N° 2508282</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 2 avril 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant refus de séjour, obligation de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français à destination de la Géorgie et interdiction de retour pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître THEBAULT Irène
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
<b>06)</b>	<b>DOSSIER N° 2600122</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 14 février 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination de la Guinée et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître BERTHET-LE FLOCH Flora
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 15**

07)	<b>DOSSIER N° 2508834</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 13 mars 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé la république démocratique du Congo comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître SALIN Frédéric
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
08)	<b>DOSSIER N° 2508835</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 12 mars 2025 par lequel le préfet des Côtes-d'Armor lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé l'Iran comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de deux ans	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître SALIN Frédéric
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
09)	<b>DOSSIER N° 2508836</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 10 avril 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé la Géorgie comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître SALIN Frédéric
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 15**

10)	<b>DOSSIER N° 2508823</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 21 novembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, a fixé le Bénin comme pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
11)	<b>DOSSIER N° 2600416</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Laurent Bouchardon</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 8 décembre 2025 par lequel le préfet du Morbihan lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français et a fixé les Comores comme pays de destination	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
12)	<b>DOSSIER N° 2600426</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Laurent Bouchardon</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF demande d'annuler l'arrêté du 10 décembre 2025 par lequel le préfet du Morbihan lui a refusé la délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français et a fixé l'Algérie comme pays de destination	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	

**09 heures 15**

13)	<b>DOSSIER N° 2600182</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 17 décembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé son titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de l'Albanie et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
14)	<b>DOSSIER N° 2600206</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 17 décembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé son titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de l'Albanie et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
15)	<b>DOSSIER N° 2508283</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 5 novembre 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant refus de renouvellement de titre de séjour, obligation de quitter dans un délai de 30 jours le territoire français, fixant la Côte d'Ivoire comme pays de destination et interdiction de retour pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DELILAJ Klit (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

**09 heures 15**

16)	<b>DOSSIER N° 2600463</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler la décision du 20 novembre 2025 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant refus d'enregistrer sa demande de titre de séjour	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DELILAJ Klit (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
17)	<b>DOSSIER N° 2601562</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la décision du 2 février 2026 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant refus d'instruire la demande de titre de séjour	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître DELILAJ Klit (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
18)	<b>DOSSIER N° 2600184</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 25 mars 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé son titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de l'Angola et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître ZAEGEL Aurélie (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
<b>Observateur</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
19)	<b>DOSSIER N° 2600179</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 28 novembre 2025 par lequel le préfet d'Ille et Vilaine a rejeté sa demande d'admission au séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Guinée et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DOUARD Florian (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 15**

21)	<b>DOSSIER N° 2600102</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 14 novembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine lui a refusé sa demande d'admission au séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination de la Tunisie et lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DAHI Sonia (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
23)	<b>DOSSIER N° 2600108</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF - demande d'annuler l'arrêté du 4 décembre 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination du Congo, lui a interdit le retour en France pour une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DELAGNE Adrien (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
24)	<b>DOSSIER N° 2508156</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF : Demande d'annuler l'arrêté du 14 février 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande d'admission au séjour et l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Géorgie avec une interdiction de retour d'une durée d'un an	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître BABIN Hermine (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

Arrêté le 31/03/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers  
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public  
Madame Lecompte, Greffière

**10 heures 15**

01)	<b>DOSSIER N° 2306845</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	demandent d'annuler la décision du 19 juin 2023 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant refus de sa demande d'habilitation au système national d'immatriculation des véhicules et la décision implicite de rejet née le 18 octobre 2023 de son recours gracieux	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	HB CAB SERVICE	SOCIETE D'AVOCATS PEQUIGNOT (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
02)	<b>DOSSIER N° 2403430</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler la décision implicite de rejet née du silence observé par la direction régionale de l'économie, de emploi, du travail et des solidarités de Bretagne sur sa demande du 25 octobre 2023 tendant à ce que lui soient communiquées l'adresse et les modalités de saisine de la commission paritaire instituée auprès de la Caisse de congés payés CIBTP Grand-Ouest pour la Bretagne	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Monsieur
<b>Défendeur</b>	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES	
03)	<b>DOSSIER N° 2407296</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler la décision du 7 octobre 2024 par laquelle la directrice régionale de France Travail lui a interdit l'accès à l'agence de Rennes Nord pour une durée de 3 mois	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Monsieur
<b>Défendeur</b>	FRANCE TRAVAIL	



tenue sous la présidence de Monsieur Bouchardon, assisté(e)  
de Monsieur Terras et Monsieur Louvel, Conseillers  
En présence de Monsieur Grondin, Rapporteur public  
Madame Lecompte, Greffière

**10 heures 30**

01)	<b>DOSSIER N° 2501644</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° PC5605524T0024 du 25 septembre 2024 par lequel le maire de la commune d'Etel a accordé un permis de construire un bâtiment collectif comportant 25 logements.	
<b>Nom des parties</b>		<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	CABINET BUSSON
<b>Défendeur</b>	COMMUNE D'ETEL SOCIETE ACP IMMO	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP SELARL ARES
02)	<b>DOSSIER N° 2306542</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° DP0290532300026 du 13 juin 2023 par lequel le maire de la commune du Faou s'est opposé à la déclaration préalable présentée pour la rénovation de la toiture avec pose de fenêtres de toit du bâtiment.	
<b>Nom des parties</b>		<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	DM AVOCATS (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE LE FAOU PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	Maître VOISIN Alix (Cour)

**10 heures 30**

03)	<b>DOSSIER N° 2306567</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler l'arrêté n° PC0291772300051 du 17 octobre 2023 par lequel le maire de la commune de Plouarzel a refusé d'accorder un permis de construire en vue du changement de destination de 2 bâtiments des anciens abbatoirs en café-restaurant, de la modification des façades et de la création d'un parking de 50 places sur un terrain situé	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	SCI MADELONE	SELARL ARES (Cour)
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE PLOUARZEL	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
04)	<b>DOSSIER N° 2305405</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demandant d'annuler la décision implicite de rejet née du silence observé par le maire de la commune de Trebeurden sur leur demande du 6 juin 2023 tendant à ce que soit dressé un procès-verbal d'infraction concernant des travaux de création d'une voie, d'arasement d'un talus et de destruction d'une haie sur un terrain	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur Monsieur Monsieur et Madame Monsieur et Madame Monsieur et Madame Monsieur et Madame Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX SOCIETE D'AVOCATS KOVALEX
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR SARL CHRIST	
<b>Observateur</b>	COMMUNE DE TREBEURDEN	

**10 heures 30**

<b>05)</b>	<b>DOSSIER N° 2306138</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Tual Louvel</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demandant d'annuler l'arrêté n° PC02225123Q0011 du 3 mai 2023 par lequel le maire de la commune de Pordic a accordé un permis de construire une maison individuelle sur un terrain	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	BL AVOCAT
	Madame	BL AVOCAT
	Madame	BL AVOCAT
<b>Défendeur</b>	Monsieur	BL AVOCAT
	COMMUNE DE PORDIC	SELARL ARES
	Monsieur	Monsieur
<b>06)</b>	<b>DOSSIER N° 2305464</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler le certificat d'urbanisme n° CU0292012300025 du 7 septembre 2023 par lequel la maire de la commune de Ploumoguier a certifié que le terrain, cadastré section YC n° 254 et 256.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	CABINET D'AVOCATS VIA
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE PLOUMOGUER	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
		<b>Arrêté le 31/03/2026</b>
		<b>Le président du tribunal</b>